



## Déclaration de l'UNSA Education au CDEN du 6 mars 2023

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Nous commencerons notre déclaration par nous associer à la douleur des proches de notre collègue assassinée à St Jean de Luz. Au 21<sup>ème</sup> siècle, on ne devrait pas mourir au travail. Cela met hélas en lumière, le sujet délicat et trop peu pris en compte de la santé mentale en France.

Nous réaffirmerons l'opposition de l'UNSA au projet de réforme des retraites. Nous le répétons : cette réforme est injuste et injustifiée. Nous militons pour un système plus juste, plus social, plus laïc. Cette réforme va à l'encontre de tout cela et se traduira par un désastre social. Des solutions existent, nous ne sommes pas dupes.

La France traverse une crise financière aiguë, l'inflation galope, les métiers de l'éducation en général n'attirent plus du tout, le point d'indice des fonctionnaires est gelé depuis plus de dix ans... Et la réponse de notre gouvernement est un pacte sous conditions pour une augmentation des salaires. Le message à recevoir est simple et humiliant : pour gagner plus, vous devrez travailler plus – sous-entendu vous n'en faites pas encore assez... ou pas assez bien. M. le Ministre, vous connaissez bien mal nos professions et vous sous-estimez beaucoup trop l'état de tension, de malaise et de mal-être dans lesquels se trouvent la plupart de nos collègues à tous les niveaux et dans tous les métiers de l'Education nationale, face aux pressions du système, que l'on soit enseignant, administratif, CPE, AED, AESH, chef d'établissement, IEN, psychologues, assistantes sociales, infirmiers scolaires, médecins du travail ... etc. Demander par exemple à des professeurs des écoles d'aller faire une heure de soutien aux collégiens à qui vous supprimez une heure de techno, ne résoudra en rien les difficultés que traversent les jeunes. Ces « mesurette » illustrent bien le fait que nous sommes très loin d'une quelconque prise de conscience et encore moins d'une prise en compte de la crise que traversent nos professions. Ne pas se sentir entendu est la pire des communications.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour entériner la carte scolaire dans le premier degré : au niveau départemental, la "dotation" sera de 0 poste pour le département (comme pour le reste de l'académie). Conscients que des réajustements peuvent être nécessaires, nous aurions préféré bien au contraire que cela soit l'occasion d'améliorer les conditions de travail de nos collègues et par la même occasion celles de nos élèves, l'occasion de donner du sens et des moyens à l'école inclusive... C'est tout le contraire qui se produit : finie la pseudo bienveillance des années COVID où les personnels de l'Education nationale étaient des travailleurs de seconde ligne, où ils ont assuré quelle que soit la valse des protocoles et la désorganisation, où ils se sont débrouillés comme ils ont pu avec une veille H24 pour les directeurs. On nous a fait rêver avec un monde d'après COVID qui devient finalement pire que celui d'avant.

Il est l'heure de payer la facture : l'Education nationale, comme les autres services de la fonction publique, doit prendre sa part dans les restrictions budgétaires. Pour l'UNSA Education, c'est non.

Madame la Directrice Académique, vous revenez sur la décision de fermeture de la maternelle « les Cèdres de Pertuis c'est une bonne chose. Les collègues et parents d'élèves qui ont manifesté vendredi dernier vont apprécier.

Vous n'ouvrez pas de classes supplémentaires dans deux écoles qui sont au-dessus du seuil, à Orange et à Cavaillon, nous demandons un réexamen de ces situations au cours du CDEN.

Vous l'aurez compris, l'UNSA Education demande à ce que l'on fasse les ouvertures nécessaires dans les écoles qui en ont besoin, que l'on crée des postes de remplaçants pour pallier au manque récurrent de remplaçants dans le Vaucluse, impactant l'ensemble de la communauté éducative et plus particulièrement les conditions d'apprentissages des élèves ; que l'on ouvre les postes nécessaires pour scolariser dignement les élèves qui relèvent du handicap que ce soit dans les établissements spécialisés, les RASED, les enseignant référents... Nous tenons aussi à rappeler que l'école inclusive ne peut fonctionner sans les AESH qui restent en nombre encore insuffisant, sans moyen de remplacement et qui sont encore trop mal reconnus : la plupart vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Il est urgent de les revaloriser, ils font un métier très spécialisé où de nombreuses compétences sont indispensables et nécessitent une vraie formation initiale et continue.

Concernant les effectifs dans les classes, serions-nous surdotés ? Si nous allions faire un petit tour chez nos voisins européens, nous verrions qu'en Italie très souvent il y a deux enseignants par classe, qu'en Grèce, en Lettonie, en Pologne la moyenne d'élèves par classe est de 17. Qui a le plus grand nombre d'élèves par classe ? La France, avec 22 élèves par classe en primaire, et 26 élèves par classe au collège, contre 19 en moyenne dans l'Union Européenne. La France serait-elle la mauvaise élève de l'Europe en matière d'éducation tant pour le nombre d'élèves par classe, que pour le salaire des enseignants, que pour le nombre d'heures travaillées par enseignant ? La réponse est oui, bien sûr ! Si les autres pays y arrivent pourquoi pas nous ?

L'UNSA Education lance une alerte concernant l'école inclusive et l'état de désarroi, de difficultés dans lesquelles sont nos collègues, nos élèves et leurs familles. Trop d'élèves de notre département ne peuvent avoir accès aux soins quand ils en ont besoin, car ils sont sur des listes d'attente souvent trop longues. Nous savons que c'est dès le plus jeune âge que les dépistages et la mise en place de suivis sont les plus efficaces. Des services débordés ne peuvent que proposer deux heures de suivi dans l'urgence d'un trouble de comportement, alors que ce sont des prises en charge bien plus conséquentes qui sont nécessaires. Des places en structures spécialisées sont attendues pendant de nombreux mois... Des familles qui ne savent plus comment gérer la situation face à cette complexité, sont plongées dans de grandes inquiétudes et dans une incapacité à faire face seules. Des enseignants se retrouvent dans l'impossibilité d'exercer leur métier dans des conditions correctes. Côté Education nationale, nous devrions être en mesure d'assurer les dépistages et

proposer un véritable accompagnement. Il n'en est rien car nos RASED fondent comme neige au soleil ! A ce sujet, l'UNSA Education demande aussi l'ouverture d'un poste de psychologue scolaire car ce sont les premiers à pouvoir expertiser les diverses situations. La situation est grave : entendez-le !

Nous terminerons cette déclaration pour dénoncer les atteintes de plus en plus nombreuses à la laïcité dans nos établissements scolaires et en faisant un parallèle avec L'indice de Position Sociale (IPS) qui mesure la composition sociale d'une école ou d'un établissement scolaire. Selon le sondage IFOP pour le mensuel Écran de Veille, un enseignant sur cinq reconnaît avoir subi une agression à motivation religieuse ou identitaire au moins une fois dans sa carrière. Les chiffres en REP sont également alarmants. Que faut-il en retenir ? D'abord un chiffre marquant, un enseignant sur cinq (21 %) a, dans sa carrière, été confronté à une menace ou agression liée à des tensions de nature religieuse ou identitaire. Un chiffre qui monte à 39 % en zone REP (Réseau Education Prioritaire), où près d'un tiers des enseignants (30 %) dit avoir déjà subi une agression physique. Cette enquête révèle qu'on a une forte augmentation de ces faits en l'espace de douze mois. A l'Unsa Education, nous avons alerté Madame la Préfète dès le mois d'octobre dernier sur des situations d'atteinte à la laïcité touchant plus particulièrement notre département.

Nous alertons de nouveau les pouvoirs publics afin qu'ils s'emparent de cette question et sécurisent d'avantage les métiers de l'éducation et les établissements scolaires face à ces attaques répétées et qui vont crescendo.

Merci de votre attention